

AUTORISATIONS & DÉCLARATIONS SUR L'HONNEUR

▪ Droit à l'image

L'école peut être sollicitée par la presse (journal, radio, télévision) dans le cadre de la réalisation de reportages. Par ailleurs, les sites Internet (de l'école, de la commune...) sur lesquels des photographies ou des films illustrent une activité musicale se multiplient. Les professeurs et la direction de l'école sont attentifs à la qualité de l'organe de diffusion, au contenu du thème, au message véhiculé et au traitement, notamment numérique, des informations (image, interview...) fournies. Votre attention est particulièrement attirée sur le « droit à l'image et au son ». De par votre inscription, vous nous accordez cette autorisation de fait. Toute demande contraire devra nous parvenir par écrit.

▪ Je déclare...

- **Avoir pris connaissance des tarifs 2019 | 2020** (document en annexe de ce dossier).

▪ Je m'engage...

- A adhérer au règlement intérieur et au règlement des études (disponible au secrétariat).
- A participer de manière assidue aux cours, concerts, manifestations et évaluations me concernant ou concernant mon enfant.
- A avertir l'école de musique dans les plus brefs délais en cas d'absence.

▪ J'ai bien noté que...

- L'ensemble des horaires sera défini début septembre en fonction de différents critères (nombre d'élèves, disponibilité des salles...).
- Je recevrai ensuite un courrier de l'école de musique qui me proposera, selon mon parcours :
 - o un rendez-vous avec le professeur d'instrument afin de finaliser le créneau du cours de **pratique instrumentale individuelle**
 - o un créneau pour le cours de **formation musicale**
 - o un créneau pour la **pratique collective**
- Qu'en cas d'incompatibilité horaires, d'autres créneaux pourront peut-être m'être proposés. Nous vous invitons, dans ce cas, à prendre rendez-vous avec le secrétariat. A défaut, je dispose d'une possibilité de rétractation.
- L'écologie est payable trimestriellement à la Trésorerie Principale de Saverne dès réception de la facture de la ville (en fin de chaque trimestre).
- Tout trimestre entamé est dû.
- La rentrée **2019 | 2020** est fixée au **jeudi 12 septembre 2019** pour l'ensemble des cours.
- Mon inscription est valable une saison avec tacite reconduction. Tout arrêt en cours d'année ou la non-réinscription en fin d'année devra se faire impérativement par courrier.

Fait à

Le _ _ / _ _ / _ _ _ _

SIGNATURE

OBSERVATIONS /

Dossier à retourner à
Ecole Municipale de Musique / 3, Quai du Canal – 67700 SAVERNE

03.88.91.32.25 ecole-musique@mairie-saverne.fr



VILLE de SAVERNE

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE SAVERNE

DOSSIER NOUVELLE INSCRIPTION

Année scolaire 2019 | 2020

(Un dossier par élève)

- Veuillez compléter et cocher les cases -

(Les dossiers seront pris en compte selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles)

ÉLÈVE

Civilité : Mlle / Mme / Mr

NOM, Prénom :

Né(e) le : **Âge :**

- Mineur
 Adulte étudiant (à justifier) Adulte (+ de 18 ans, non étudiant)
 Débutant
 NON débutant

▪ **Votre instrument :**

▪ **Niveau / nombre d'années de pratique :**

REPRÉSENTANT LÉGAL pour les mineurs ou REDEVABLE

Civilité : Mme / Mr

NOM, Prénom :

ADRESSE :

CP / VILLE :

- **Téléphone :**
- **Tél. pro. :**
- **Portable (*) :**
- **E-mail (*) :**

(*) En cas de besoin (absence de professeur, report de cours, information urgente, ...), nous sommes en mesure de communiquer avec vous par SMS. Votre adresse mail nous sera également utile afin de vous informer sur notre saison artistique et pédagogique, et vous transmettre des informations pratiques tout au long de l'année. Le mail sera notre principal mode de communication.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier : ____ / ____ / 2019

Observations :

CHOIX

Afin de vous guider dans vos choix, vous pouvez vous reporter aux annexes :

- Départements et disciplines
- Coursus

Jardin musical

(enfant né en 2015, 4 ans)

Eveil musical

(enfant né en 2014, 5 ans)

Découverte instrumentale et vocale

(enfant né en 2013, 6 ans)

Formation instrumentale ou vocale

(enfant à partir de 7 ans, né en 2012, adolescent et adulte)

Comprenant : pratique individuelle, formation musicale et pratique collective

PRECISIONS :

- Pour les **nouveaux élèves âgés de 7 à 10 ans**, un parcours de découverte (carrousel instrumental) leur sera proposé lors de la première année afin de les guider dans leur choix. L'instrument choisi pourra être démarré à la rentrée suivante.

Toute demande spécifique sera soumise à l'avis de la direction et de l'équipe pédagogique.

- Les **nouveaux élèves à partir de 11 ans** (nés en 2008) et les **adultes** peuvent directement commencer l'instrument.

Carrousel instrumental (nouvel élève âgé de 7 à 10 ans)

Instrument (nouvel élève à partir de 11 ans, élève non-débutant, élève adulte)

Précisez l'instrument choisi :

Pratique collective

Une pratique collective sera proposée à tous les élèves (à partir de 7 ans) en lien avec leur discipline principale et leur niveau.

Pour les élèves issus d'un autre établissement et les musiciens amateurs autonomes, vous pouvez vous inscrire à l'une de nos pratiques collectives (orchestres, ensembles vocaux, ateliers et ensembles instrumentaux). Dans ce cas, merci de préciser :

- **Votre instrument :**
- **Niveau / nombre d'années de pratique :**
- **Votre choix de pratique collective :**

OPTIONS

+ 15 minutes de pratique instrumentale individuelle

(sur avis du professeur d'instrument et de la direction)

(option comprise dans l'écolage pour les élèves à partir du 3^{ème} cycle instrumental)

+ 30 minutes de pratique instrumentale individuelle

(sur avis du professeur d'instrument et de la direction)

2^{ème} instrument, précisez :

Durée : 0 h 30 0 h 45 1 h 00

Location d'instrument (selon disponibilité), précisez :

RÉDUCTIONS

Je suis concerné (e) par une ou plusieurs réductions ci-dessous, précisez :

Réduction suivant tranche d'imposition

En me basant sur la ligne « impôt sur les revenus soumis au barème » (ligne 14) de mon avis d'imposition 2018 concernant les revenus de l'année 2017, je suis concerné (e) par la :

- Tranche A** (de 0 € à 1 000 €) soit - 40 %
- Tranche B** (de 1 001 € à 3 000 €) soit - 15 %

Réduction élève adulte étudiant - 40 %

L'étudiant bénéficiera d'une réduction sur présentation d'un justificatif.

Réduction familiale - 25 %

Non cumulable avec le tarif étudiant.

Appliquée à partir du 2^{ème} membre de la famille inscrit (parent, frère, sœur) et sur le tarif le moins élevé.

Réduction spécifique partenaires - 50 %

Non cumulable avec la réduction familiale

A destination des élèves fréquentant l'Orchestre d'Harmonie de Saverne, les Petits Chanteurs de Saverne et le Chœur des Filles de la Licorne.

Je ne suis pas concerné

JUSTIFICATIFS à fournir avec le dossier

Élève savernois :

Joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Réduction suivant tranche d'imposition :

Transmettre, une photocopie de votre avis d'imposition 2018 concernant les revenus de l'année 2017, faute de quoi, le tarif plein sera appliqué.

Elève adulte étudiant :

Avant le 1^{er} décembre 2019, fournir une photocopie de la carte d'étudiant ou une attestation de scolarité.